

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : SUIGEN ENTERO 3 EMULSION INJECTABLE, Emulsion injectable

Titulaire : BIOVETA A.S.

Composition : clostridium perfringens-inactivé, escherichia coli-inactivé, rotavirus porcine-inactivé

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/7898334 0/2024

Date de décision : 10/04/2024